

L'ONU veut que la CPI ouvre une enquête au Burundi

Deutsche Welle, 04.09.2017 La commission d'enquête sur le Burundi a rapporté une série de violations des droits de l'homme au Burundi. Face au manque d'indépendance de la justice dans le pays, elle demande à la CPI d'établir sa responsabilité. Créée en septembre 2016 par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, la commission d'enquête sur le Burundi a rapporté une série de violations des droits de l'homme : des milliers d'arrestations et de détentions arbitraires, des centaines de cas de tortures et d'exécutions extrajudiciaires.

Les victimes sont en majorité des jeunes hommes qui "ont comme point commun d'être des opposants au gouvernement ou perçus comme tels", indique le rapport. Les enquêteurs de l'ONU ont documenté "quelques milliers d'arrestations et de détentions arbitraires", des "centaines de cas de tortures et des centaines d'exécutions extrajudiciaires", ont critiqué les auteurs de ce document, précisant que ces chiffres n'étaient pas exhaustifs. N'ayant pas été autorisés à se rendre sur place au Burundi, ces experts de l'ONU se sont rabattus sur les témoignages recueillis auprès de 500 personnes, dont de nombreux Burundais réfugiés à l'étranger. Comme cette victime qui a accepté de confier à la Deutsche Welle, sous le sceau de l'anonymat, son témoignage qui donne le frisson : "Quand ils ont fait irruption chez moi, ils ont toqué, toqué à la porte. Je ne voulais pas leur ouvrir, je les regardais par la fenêtre. Ils ont dit qu'ils allaient foncer la porte, j'ai eu peur et ai donné l'ordre à ma petite fille et à mes nièces de se cacher. J'ai ouvert la porte, ils sont rentrés. Ils m'ont posé plein de questions sur mon appartenance politique, m'ont demandé quelle somme d'argent je verse au parti au pouvoir, ma religion, beaucoup, beaucoup de questions. Ils m'ont pris mon téléphone et ont vu des audios de la Radio publique africaine et de la radio Insaganiro qui ont été diffusés lors du putsch manqué de 2015. C'est là qu'ils ont commencé à me frapper, en me disant des choses vraiment horribles. trainé par terre, m'ont cogné sur le mur, m'ont injurié. Quand ils ont vu que je commençais à saigner, ils m'ont tâché, sale garce, nous allons pas te tuer mais nous allons te donner une leçon". Ils m'ont donné me déshabiller, chose que j'ai refusée. Et ces deux hommes en tenue civile m'ont pris les bras, ils m'ont jeté à terre. Un a pris un couteau et a déchiré la culotte que je portais et il a abusé très sauvagement de moi. Le deuxième a aussi abusé de moi. Pendant ce temps, moi j'ai perdu connaissance. Alors je ne sais pas si les deux autres hommes ont aussi abusé de moi." L'Etat burundais indexé. Le président de la Commission d'enquête de l'ONU sur le Burundi ne se fait pas d'illusion : "Ces actes (...) ont été perpétrés dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique contre la population civile, avec la connaissance d'une telle attaque. Ces actes rentrent dans le cadre d'une politique de l'Etat burundais", a-t-il déclaré. Pour Fatsah Ouguerouz, "les agissements donc contraires au droit international sont le fait des agents du service des renseignements, des agents de la police nationale burundaise, ainsi que des agents de la force de défense du Burundi, l'armée. Mais également, de certains individus, les Imbonerakure, la ligue des jeunes du parti CNDD-FDD au pouvoir qui ont également participé à certaines exactions de concert ou de manière indirecte." (Écoutez son interview en intégralité ci-dessous). Le Burundi dit non à la CPI "Ce ne sont pas des enquêteurs mais des mercenaires payés pour valider un narratif déjà en circulation dans certains rapports des occidentaux et ouvrir la voie à la CPI, cet instrument dans les mains de l'Occident pour asservir les États africains", a déclaré à l'AFP Willy Nyamitwe, le conseiller en communication de Pierre Nkurunziza. Pour sa part, le ministre burundais en charge des droits de l'homme estime que ce rapport comme les précédents vise à ternir l'image du Burundi. Par conséquent, Mar Nivyabandi juge inopportun l'ouverture d'une enquête par la Cour pénale internationale (CPI): "Maintenant, on est en train de préparer le contre-rapport. On verra que le gouvernement a mené beaucoup d'efforts pour lutter contre l'impunité. Celui qui sera coupable de crimes sera puni conformément à la loi. Nous disons que ce n'est pas à la CPI de venir enquêter dans notre pays. Ce n'est pas ça la solution. La solution, c'est d'aider la justice burundaise." L'opposition indexée. Même s'ils ne disposent pas assez d'éléments de preuves, les enquêteurs pointent du doigt la responsabilité de certains groupes armés d'opposition dans ces atteintes aux droits de l'homme. "Des atteintes aux droits de l'homme ont également été commises par des groupes armés d'opposition, mais celles-ci se sont avérées difficiles à documenter", précise le document de l'ONU. Aussi, des insultes à caractère ethnique ont été prononcées à l'encontre de Tutsis, ajoute le rapport. Ce qui ne signifie pas qu'il existe des prémisses d'un génocide. Rappelons que le 27 octobre 2016, le Burundi a officiellement notifié sa décision de se retirer de la CPI. Ce retrait sera effectif le 27 octobre de cette année. D'ici à l'expiration duquel, seul le Conseil de sécurité de l'ONU sera habilité à demander l'ouverture d'une enquête. D'ailleurs, la Commission a établi une liste confidentielle d'auteurs présumés de crimes contre l'humanité. Cette liste sera divulguée plus tard. C'est depuis avril 2015 que le Burundi a sombré dans une crise politique, depuis que Pierre Nkurunziza a décidé de briguer un troisième mandat que ses opposants qualifient d'illégal et illégitime. Les manifestations à contre cette nouvelle candidature avaient été violemment réprimées. En mai 2015, un putsch a failli faire tomber le régime de Pierre Nkurunziza qui a aussi réussi à se maintenir au pouvoir. Les violences consécutives à cette crise politique ont fait selon l'ONU entre 500 à 2.000 morts, et contraints à l'exil plus de 425.000 Burundais.

À

À

```
(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});
```